

Candidature jusqu'au 15 novembre 2021

# Un(e) assistant(e) de conservation en charge de la Médiathèque pour la Direction culturelle d'Anse (69)

Candidature jusqu'au 15 novembre 2021 La mairie d'Anse recrute un(e) assistant(e) de conservation Ce poste est à pourvoir dans le cadre d'emploi des Assistant(e)s territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B, filière culturelle), titulaire ou contractuel(le).

## Contexte

Commune de 7500 habitants, Anse est en plein essor, et est la commune la plus importante en nombre d'habitants de la Communauté de Communes des Pierres dorées. La direction de la Culture gère une saison culturelle et la médiathèque Albert Gardoni. Cette dernière est ouverte depuis 2004 et a bénéficié en 2018-19 d'un diagnostic donnant lieu à de nouvelles perspectives de développement. Le projet de service de la médiathèque est en cours d'évolution. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet culturel global à partir du diagnostic évoqué ci-dessus. La médiathèque confirme sa volonté de proposer des services associant les habitants et les usagers sur certaines phases. Elle s'attachera à développer de nouveaux usages adaptés aux attentes et besoins des habitants du territoire, mais également à réinventer son occupation de l'espace en fonction des usages privilégiés. Au regard du travail mené avec l'équipe, les missions et activités de l'agent recruté évolueront. La médiathèque, espace culturel, éducatif et lieu de vie pour les habitants, ambitionne d'être au coeur de la politique culturelle de la commune. Elle répond à un engagement fort de la collectivité autour de la famille, de la jeunesse et du vivre ensemble.

## Mission

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice culturelle

- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet du service médiathèque
- Participer au fonctionnement quotidien de la médiathèque (accueil du public, animations, partenariats, suivi et traitement des collections etc...)
- Contribuer à l'offre de services numériques, notamment en direction de la jeunesse et à sa médiation
- En partenariat avec les acteurs locaux : élaborer et participer aux projets d'accueils de groupes (scolaires, petite enfance, collège) et évaluer les actions menées
- Collaborer au management de l'équipe salariée et bénévole
- S'inscrire dans le projet global du service culturel

## Profil

Etre de formation supérieure dans les métiers de la culture et de la médiation  
Avoir une culture générale solide notamment dans la connaissance de la production éditoriale et la sociologie des publics  
Etre dynamique et ouvert  
Etre capable de mener des projets en partenariat  
Avoir des qualités relationnelles et l'esprit d'équipe pour intervenir auprès des différents publics et des salariés ou/ et bénévoles  
Avoir le sens du service public et une expérience en animation  
Maîtriser l'outil numérique  
Etre autonome, organisé au quotidien et polyvalent  
Savoir informer et rendre compte à sa hiérarchie  
Faire preuve d'initiative, de fantaisie, d'innovation et d'adaptation

## Conditions particulières

Horaires du mardi au samedi – présence sur tous les horaires d'ouverture aux publics  
Travail périodiquement le week end ou en soirée en fonction des activités de la médiathèque ou du service culturel  
Permis B obligatoire, déplacements pour des réunions sur le territoire, en librairie ou à la Médiathèque du Rhône  
1607 heures annuel 35 heures hebdomadaire (une partie des congés annuels liés à la fermeture du service).

## Candidature

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ avant le 15 novembre 2021 à l'adresse suivante :  
Commune d'Anse - Place du Général De Gaulle - 69480 Anse  
Envoyer cv et lettre de motivation à : [ibretton@mairie-anse.fr](mailto:ibretton@mairie-anse.fr) avant le 15/11/2021

Pour tout renseignement, s'adresser à Corinne Rose : [crose@maire-anse.fr](mailto:crose@maire-anse.fr) directrice du service culturel

Poste libre à compter du : 1er décembre 2021

A noter : si une date limite de dépôt des candidatures figure dans cette offre, il est inutile de postuler après cette date.

Source : cdg 69